

La comparaison internationale participe à l'évaluation

Le colloque international sur les retraites dont rendent compte ses maîtres d'œuvre, Pierre Concialdi et Antoine Math, s'est livré à l'exercice, cher à l'IRES, de la comparaison internationale. La comparaison entre réformes des systèmes de retraite nourrit l'évaluation comparée, notamment sous l'angle de leurs conséquences pour les ressources des personnes âgées, de processus de réforme qui se trouvent à des stades d'avancement différents et qui reposent sur des compromis et décisions marqués par les spécificités nationales.

Ces processus de réforme nationaux sont néanmoins confrontés à une question commune, rendue plus aigue par l'effondrement boursier qui, prévalant depuis plus de deux ans, n'est pas un simple aléa transitoire. C'est la question du traitement des risques affectant les régimes et les niveaux des retraites. Elle est loin d'être résolue par l'individualisation patrimoniale des droits à retraites. La conscience des risques multiples éprouvés par les salariés, à court terme sur leur emploi, à plus long terme sur leurs retraites, fragilise la représentation qu'ils se font de l'ensemble de leur cycle de vie. Cette incertitude qui porte loin exerce en retour un effet de freinage sur la croissance, parce qu'elle dissuade les entreprises, faute de perspectives solides, de mettre en œuvre de véritables projets. Le report des risques sur le salariat, d'âge actif ou retraité, est un problème majeur de nos sociétés.

Les expériences étrangères montrent que la sécurisation des niveaux de retraite anticipés est nécessaire pour fonder la confiance envers les engagements des régimes publics et éviter les comportements de fuite à leur égard. Au sein de cette exigence de sécurisation, un double enjeu éthique se dessine: équité et solidarité. Une conception strictement individualiste et financière de l'équité va à l'encontre de l'impératif de solidarité: l'inégalité des conditions d'accès à l'emploi et des déroulements de carrière serait amplifiée par celle des droits à retraites. La conciliation de l'équité et de la solidarité est certes conditionnée par la dynamique de la croissance et de l'emploi. C'est aussi une incitation à la mise en œuvre de stratégies de développement permettant de fonder objectivement cette solidarité.

Jacky Fayolle

L'évolution des modes de financement des retraites et des revenus des personnes âgées

Colloque organisé par l'IRES et l'ENRSP (European Network for Research on Supplementary Pensions) les 17 et 18 octobre 2002 à Paris)

Depuis une dizaine d'années, les pays de l'Union européenne sont engagés dans des processus de réformes de leurs régimes de retraite. L'objectif principal de ces réformes est de « maîtriser » l'évolution des dépenses publiques en matière de retraite c'est-à-dire, concrètement, de ralentir la progression des dépenses de retraites par répartition que devrait inéluctablement entraîner les évolutions démographiques.

L'équation désormais bien connue est en effet simple : si le nombre de personnes en âge de partir à la retraite va augmenter, il faudrait que les dépenses publiques de retraite augmentent au même rythme pour préserver le niveau des pensions. Les nombreux rapports officiels qui ont été réalisés dans tous les pays de même que les analyses des organisations internationales comme l'OCDE, la Banque mondiale ou le FMI, ont souligné le caractère supposé « insoutenable » d'une telle évolution. La thèse dominante est qu'il ne serait pas possible d'augmenter le niveau de ces dépenses. D'où un mouvement de rétraction plus ou moins prononcé des systèmes publics de retraite dans tous les pays. Dans le même temps, et de façons très variables selon les pays, tendent à se développer d'autres modes de financement qui font appel, sous des formes diverses, à la capitalisation. Les organisations internationales poussent d'ailleurs également en faveur du développement des systèmes fondés sur l'accumulation financière et encouragent les dispositifs individualisés de retraite.

Que peut-on attendre de ces changements ? Quels problèmes posent-ils ? Quelles en seront les conséquences sur les revenus des personnes âgées ? Dans quelle mesure ces transformations sont-elles susceptibles, ou non, de remettre en cause la raison d'être des systèmes publics de retraite qui est de procurer un niveau adéquat de revenu aux personnes âgées ? C'est pour débattre de ces questions que l'IRES et le réseau ENRSP (European Network for Research on Supplementary Pensions) ont organisé, avec le soutien de l'Observatoire des Retraites et de la Mission Recherche (MiRe-DREES) du Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, un colloque international les 17 et 18 octobre 2002 à Paris, intitulé « L'évolution des modes de financement des retraites et des revenus des personnes âgées ». En mettant au centre des débats ces questions, il ne s'agissait pas de légitimer le bien fondé de ces réformes dont le caractère idéologique a maintes fois été souligné, mais de dresser un état des lieux des problèmes très concrets qu'elles soulèvent et qui restent, dans une large mesure, mal connus, en particulier dans leur perspective comparative.

Une synthèse des travaux présentés lors de ce colloque fera l'objet d'un article dans le numéro 41 de la *Revue de l'IRES*¹⁾. Les actes de ce colloque seront également publiés prochainement en anglais : Hughes G. & Stewart J. (eds), *Reforming Pension Systems in Europe: Evolution of Pensions Financing and Sources of Retirement Income*, Edward Elgar, Cheltenham, UK.

Cette conférence a réuni près d'une vingtaine de chercheurs et d'experts européens, mais aussi japonais et américains (voir encadré). Les discussions ont été organisées autour de trois sessions :

- les réformes des régimes de retraite : débats et enjeux ;
- retraites et ressources des personnes âgées ;
- transformation des formes de solidarité.

Dans tous les pays passés sous revue au cours de cette première session (Italie, Japon, Hongrie, Pologne, Royaume-Uni, Allemagne), les problèmes et débats actuels portent sur les conséquences de l'introduction de dispositifs en capitalisation. En Italie, le projet du gouvernement d'instituer une obligation de cotisation pour les dispositifs aujourd'hui facultatifs en capitalisation conduirait à instituer une obligation de prise de risque (d'autant que les dispositifs sont à cotisation définie) qui n'a aucun fondement; d'où la recherche de compromis intermédiaires. Au Japon, dans un contexte de chute considérable des cours boursiers, la préoccupation majeure est celle de la garantie des retraites professionnelles par capitalisation et de l'instauration de règles comptables et financières permettant d'instaurer un minimum de transparence. Au Royaume-Uni, le débat porte sur l'objectif affiché par le gouvernement de faire financer majoritairement (à 60 %) les retraites par le recours à des dispositifs privés et facultatifs, avec le risque d'entraîner une forte augmentation de la pauvreté parmi les personnes âgées. Les réformes entreprises en Hongrie et en Pologne à la fin des années 1990 se sont traduites par une restructuration complète, d'une ampleur toutefois différente, des régimes de retraite. Cependant, les problèmes rencontrés frappent par leur similitude, que ce soit en ce qui concerne la médiocre performance des fonds de pension ou le coût élevé de la transition engendrée par le passage d'un système en répartition à un système en capitalisation. Enfin en Allemagne, l'introduction de dispositifs capitalisés a toutes chances d'accroître les inégalités parmi les retraités.

La seconde session a d'abord permis de prendre une mesure des conséquences considérables des réformes d'ores et déjà entreprises dans de nombreux pays où le niveau des retraites par répartition devrait fortement baisser. Ces réformes devraient fortement exacerber les inégalités intra-générationnelles. La session a aussi mis en lumière à travers l'exemple des pays anglo-saxons, les effets largement méconnus des avantages fiscaux destinés à encourager les formes pré-financées de retraites. Ces avantages fiscaux accordés aux dispositifs en capitalisation, sous forme d'exonérations de cotisations ou d'exemptions fiscales, entraînent des coûts considérables pour les budgets publics, jusqu'à 3% du PIB dans les pays

anglo-saxons. En outre, comme ces avantages sont très inégalement répartis, les réformes qui mettent en place ou qui accroissent de tels avantages ont des effets anti-redistributifs de grande ampleur. La session a permis de mettre en évidence également les inégalités face aux risques, en particulier à travers les exemples irlandais et britanniques. La tendance commune à de nombreux pays vers une transformation des retraites complémentaires par capitalisation en système à cotisation définie ou le passage à des dispositifs individuels d'épargne retraite aboutit à transférer considérablement les risques vers les salariés. Le cas irlandais montre que le développement de tels dispositifs risquent d'accentuer encore les fortes inégalités de revenus intra- et inter-générationnelles qui existent déjà dans ce pays. Cette session a également permis d'explorer les effets sur les droits à retraite du développement du temps partiel, des aléas de carrière et des formes de travail atypique sur le niveau des droits à retraite. Des travaux ont enfin réexaminé les conséquences problématiques des réformes en cours en Suède et en Allemagne pour ce qui concerne l'égalité entre hommes et femmes.

La dernière session, consacrée à des aspects plus généraux des réformes, a été l'occasion de revenir sur le caractère instable et risqué, pour les salariés, d'un basculement des assurances sociales en répartition vers des dispositifs en capitalisation et sur l'aggravation des inégalités qui en résulterait, que ce soit entre générations ou au sein d'une même génération. Elle a aussi mis en évidence la diversité des solutions choisies par les différents pays pour garantir les retraites. La plupart des pays où le revenu des personnes âgées dépend pour une large part de retraites complémentaires par capitalisation et d'autres formes individuelles d'épargne retraite ont échoué à couvrir l'ensemble de la population active, surtout quand les dispositifs en capitalisation n'ont pas un caractère obligatoire et ne reposent que sur des incitations fiscales. La session a également souligné que l'argument de l'équité, souvent mis en avant pour légitimer les réformes en cours, reposait souvent sur des bases étroites et discutables. Une vision plus large et plus approfondie de l'équité permettrait d'envisager un renforcement des solidarités mises en œuvre par les régimes publics.

Les nombreux débats qui ont accompagné la présentation de ces diverses contributions ont montré que, s'il n'existait pas de « voie royale » pour réformer les régimes de retraite, il était indispensable d'en mesurer autant que possible toutes les conséquences. Faute de quoi, les réformes en cours ou projetées risqueraient de susciter plus de problèmes qu'elles ne sont censées en résoudre.

Pierre Concialdi et Antoine Math (IRES)

1) Les papiers présentés ou distribués lors du colloque sont listés dans l'encadré. Ils sont disponibles auprès de l'IRES. Par ailleurs, la contribution d'Antoine Math, « Réformes des retraites et revenus des personnes âgées : un aperçu comparatif », a été publiée sous la forme d'un Document de travail IRES (n°02.04, octobre 2002, <http://www.ires-fr.org/files/publicat/doctravail/doc0402.pdf>).

Contributions au colloque « L'évolution des modes de financement des retraites et des revenus des personnes âgées » des 17 et 18 octobre 2002

1^{ère} session : les réformes des régimes de retraite: débats et enjeux

Coût du travail, assurance sociale et fonds d'épargne salariale en Italie - Roberto Pizzutti

(Professeur d'économie politique, Université de Rome « La Sapienza » et membre du Conseil des Directeurs de l'INPDAP - Institut national des retraites des employés de l'administration publique)

Le second pilier des retraites en Italie : un panorama - Marcello Messori

(Professeur d'économie et directeur du Mefop, Italie)

Retraites professionnelles et sécurité des revenus au Japon - Noriyasu Watanabe

(Professeur à l'école supérieure sur la protection sociale, Université de Rissyo, Japon)

Les objectifs du Royaume-Uni en matière de retraite sont-ils réalisables ? - Sue Ward

(Chercheure indépendante)

Privatisation des retraites en Hongrie et en Pologne : une vue d'ensemble comparative - Elaine Fultz

(experte en matière de sécurité sociale auprès du Bureau International du Travail, BIT, Budapest)

Retraites individuelles ou retraites par répartition ? Les effets de la récente loi Allemande portant réforme des retraites sur les revenus des retraités - Holger Viebrok

(Zentrum für Sozial Politik, Université de Brême)

2^{ème} session Retraites et ressources des personnes âgées

Réformes des retraites et revenus des personnes âgées : un aperçu comparatif - Antoine Math

(Institut de Recherches Economiques et Sociales, IRES)

Quand l'Etat finance les retraites en douce : le modèle anglo-américain et le coût et la répartition des avantages fiscaux pour les retraites privées - Gerard Hughes & Adrian Sinfield

(Economic and Social Research Institute, Dublin, Irlande // Université d'Edinburgh, Ecosse)

Le revenu des personnes retraitées en Irlande : analyse à partir des enquêtes sur le budget des ménages -

Peter Connell & Jim Stewart (Trinity College, Dublin)

Transformations du marché du travail et droits à pension : quelles perspectives ?

Jean-Marc Dupuis & Claire El Moudden

(Groupe d'économie mathématique et de microéconomie appliquée, Gemma, Université de Caen)

La réforme des retraites en Allemagne en 2001: vers plus ou moins d'égalité entre les hommes et les femmes ?

Mechthild Veil (Bureau d'études de la politique sociale et des sexes en Europe, Francfort).

3^{ème} session : transformation des formes de solidarité.

Défendre la retraite par répartition - Social Security - aux Etats-Unis - Lucy apRoberts

(Association internationale de sécurité sociale, Genève)

Normes de justice et formes de solidarité dans les réformes des régimes de retraite

Pierre Concialdi & Arnaud Lechevalier

(Institut de Recherches Economiques et Sociales, IRES // Centre Marc Bloch, Berlin)

les voies empruntées pour garantir les retraites - Martin Rein & John Turner

(MIT // Institut d'études politiques, AARP)

Les textes sont disponibles auprès de l'IRES. La plupart de ces contributions donneront lieu prochainement à publication dans l'ouvrage suivant : Hughes G. Stewart J. (Eds), *Reforming Pension Systems in Europe : Evolution of Pensions Financing and Sources of Retirement Income* ; Edward Elgar, Cheltenham, UK

Nom, prénom Date

Adresse

- désire recevoir régulièrement *La Lettre de l'IRES* (gratuit) désire m'abonner à *Chronique Internationale* : 28
 désire m'abonner à *La Revue de l'IRES* : 64 N désire m'abonner à *Chronique Internationale* + Revue : 83 N
 désire recevoir le *Catalogue des publications de l'IRES*

Les étudiants (justificatifs à l'appui) pourront bénéficier d'une remise de 50 % sur les abonnements et sur les publications achetées à l'unité.

Bulletin à retourner avec votre règlement par :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'IRES, Virement CDC - RIB 40031 00001 0000245046D 80
- Carte VISA, MASTERCARD ou EUROCARD : n° Date d'expiration

à : IRES Diffusion - 16, boulevard du Mont d'Est - 93192 Noisy-le-Grand CEDEX

Tél 33 (0) 1 48 15 18 90 Fax 33 (0) 1 48 15 19 18 - E-mail : info@ires-fr.org

Signature

CNESS/Sciences Po formation. Cycle actualité de la protection sociale. Journée « Sécurité sociale : la réforme impossible ». Participation de Catherine Vincent à une table ronde sur le paritarisme. (Paris, 9 octobre 2002)

IHS-CGT. Colloque « Droit du travail et luttes sociales, une longue histoire commune (XIX^e-XX^e siècle) ». Intervention de Catherine Vincent sur « Paritarisme et corporatisme dans le syndicalisme français ». (Paris, 17-18 octobre 2002)

EDOSSOC/IRIS. « Processus d'individualisation, société salariale, société démocratique ». Catherine Vincent, discutante de Jérôme Gautié sur « Repenser l'articulation marché du travail/système de protection sociale : quelle troisième voie ? » (Paris, 10 janvier 2003)

Europe et société. Colloque sur l'Europe sociale et sa diversité. Communication de Christian Dufour sur « Les systèmes de représentation des salariés en Europe ». (Paris, 16 janvier 2003)

Sciences Po et CNAF. Séminaire « La politique familiale – la France et l'Europe en question ». Intervention d'Antoine Math sur « Convergences et divergences des politiques familiales en Europe ». (Paris, 16 janvier 2003)

Cité des Sciences. CFTD, CFTC, CGT, UNSA et FSU. Participation d'Antoine Math à la table ronde « Les retraites en Europe – les syndicats face aux réformes ». (Paris, 17 janvier 2003)

Association française d'étude des relations professionnelles. Conférence de Udo Rehfeldt sur « L'évolution des relations professionnelles et du droit du travail en Allemagne : la concertation sociale tripartite ». (Paris, 21 janvier 2003)

Work Foundation et Friedrich Ebert Stiftung. Communication d'Adelheid Hege et Christian Dufour sur « les perspectives de coordination des négociations collectives en Europe ». (Londres, 23 janvier 2003)

MATISSE/CNRS/Université de Paris 1. Séminaire central. Communication de François Michon sur « Le temps de travail des formes particulières d'emploi ». (Paris, 24 janvier 2003)

IRESCO/LASMAS. Journées sur « Rendement de l'éducation et déclassé ». Intervention de Yannick Fondeville comme rapporteur. (Paris, 30 janvier 2003)

LEPII/Université Pierre Mendès France. Journée « Marchés internes du travail, relation salariale : enjeux et mise en oeuvre des politiques de gestion des compétences ». Discussion de François Michon sur les interventions « Diversité, changements et difficultés en matière de mise en oeuvre de politiques de gestion des compétences dans les entreprises ». (Grenoble, 31 janvier 2003)

MATISSE/CNRS/Université de Paris 1. Séminaire Emploi-Social. Discussion de François Michon « La segmentation du marché du travail français des années 1970 aux années 1990 : continuité ou rupture ? ». (Paris, 2 février 2003)

Conseil économique et social régional Poitou-Charentes. Entretiens sur « Les évolutions démographiques à l'horizon 2010 ». Participation d'Annie Jolivet à la table ronde. (Poitiers, 13 février 2003)

Université Jean Monnet. Conférence de Jacky Fayolle sur le thème « Conjoncture économique et sociale ». (Saint-Etienne, 20 février 2003)

DGEFP. Séminaire « La gestion des âges en entreprises, branches et territoires : construire de nouvelles pratiques ». Annie Jolivet, discutante du module « L'aménagement des fins de carrière, la gestion des transitions et l'approche intergénérationnelle ». (Paris, 25 février 2003)

CNAM. Analyse sociologique du travail, de l'emploi et des organisations. Débat au séminaire de DEA sur le livre de Christian Dufour et d'Adelheid Hege « L'Europe syndicale au quotidien ». (Paris, 25 février 2003)

DARES. Colloque « Travail et relations sociales en entreprise : quoi de neuf ? » Présidence par Jacky Fayolle de la séance « Ouvrir la boîte noire des relations sociales dans l'entreprise ». (Paris, 27 février 2003)

CEMS (EHESS). Séminaire « L'individu et le collectif ». Communication de Pascal Ughetto « Individus au travail, nouveau modèle de production et émergence de la figure du client ». (Paris, 27 février 2003)

Université de Paris 1. Journées de la MSE. Communication de François Michon « Le temps de travail des formes particulières d'emploi ». (Paris, 3 mars 2003)

DARES. Colloque « Age et emploi ». Communication d'Annie Jolivet sur « Utilisation des préretraites progressives ». (Paris, 5 mars 2003)

International Association for the Study of Insurance Economics, Club of Rome and Risk Institute. « Work beyond 60 : Preparing for the Demographic Shock ». Communication d'Annie Jolivet « Recent Experience in France ». (Autriche, 6-7 mars 2003)

CEVIPOF/France Télécom recherche développement. Jean-Marie Pernot, discutant : deux contributions, Jacques Capdevielle, Roland Lew, séance introductive au séminaire « Démocratie et réseaux » : « Genèse et mise en place des modèles de représentation politique, mouvement ouvrier, mouvements sociaux et émancipation ». (Paris, 12 mars 2003)

IRES, MATISSE (CNRS-Université Paris 1), MAGE (CNRS). Journée « Le temps de travail des européens(ne)s ».

- Présidence par Jacky Fayolle de la séance « Working Time Preferences in Sixteen European Countries ».

- Pascal Ughetto a assuré la discussion de l'intervention de Brendan Burchell et Colette Fagan sur le rapport « Gender Jobs and Working Conditions in the European Union » (Paris, 13 mars 2003)

OFCE. Participation de Michel Husson à la table ronde organisée à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris sur le thème « Allègements de cotisations sociales sur les bas salaires ». (Paris, 14 mars 2003)

Université de Montreal. Forum des chercheurs « Méthodes et stratégies de recherche sur le racisme et la discrimination en sciences sociales ». Intervention de Mouna Viprey « La discrimination sur le marché du travail : une approche méthodologique ». (Montreal, 17 mars 2003)

Conseil économique et social. Section des Relations extérieures. Saisine sur les relations entre l'Union européenne et l'Amérique du Nord. Audition de Udo Rehfeldt sur « les aspects sociaux de l'ALENA ». (Paris, 18 mars 2003)

ANPE. 3èmes Entretiens de l'emploi : « Transitions et trajectoires. Temps et enjeux de la mobilité professionnelle ». Annie Jolivet, rapport/discutante de l'atelier 4 « Quel emploi avant la retraite ? » (Paris, 19-20 mars 2003)

MiRE/DREES. Ministère des affaires sociales. Forum « La protection sociale dans une Europe en voie d'élargissement ». Communication d'Antoine Math « Le ciblage des prestations sociales en Europe occidentale » dans l'atelier sur « L'adéquation des systèmes de protection sociale ». (Paris, 20-22 mars 2003)

Université de Montreal/Centre d'études ethniques des universités montréalaises. Colloque international organisé dans le cadre de la semaine d'actions contre le racisme « La responsabilité des sciences dans la lutte contre le racisme » Intervention de Mouna Viprey « L'approche économique face à la discrimination ». (Montreal, 21 mars 2003).

Comité d'entreprise européen de Rhodia. Animation par Christian Dufour d'une journée de travail sur « les systèmes de représentation des salariés dans les entreprises en Europe ». (Bruxelles, 25 mars 2003)

CERAT/IEP. Séminaire Groupe « Expertises et action publique ». Communication de Jean-Marie Pernot « Expertises gouvernementales et syndicales dans les négociations collectives sur l'emploi public, le cas de la réforme des finances de 1999-2000 ». (Grenoble, 25 mars 2003)

ANVIE. Atelier « Cessation progressive de l'activité : un outil de prévention des ruptures démographiques ». Communication d'Annie Jolivet sur « La préretraite progressive ». (Paris, 26 mars 2003)

DARES. Colloque « Aux sources des transformations du travail » Communication de Pascal Ughetto « La relation de service : un nouveau modèle de travail en tension ». (Paris, 26 mars 2003)

SGEN/CFDT/Les agents CNRS et assimilés. Intervention et animation d'Antoine Math d'un débat sur les retraites à l'occasion de l'assemblée générale. (Nancy, 27 mars 2003)

Université de Tours. Laboratoire Ville-Société-Territoire. Journées d'études « Logiques d'action des collectivités publiques et ressources professionnelles ». Communication de Pascal Ughetto « Le service public face à son destinataire : qualité du service et organisation. L'exemple de la distribution du courrier ». (Tours, 27 mars 2003)

Cercle Laffite (Syndicat des Entreprises de travail temporaire). Communication de François Michon sur « Les stratégies des entreprises de travail temporaire ». (Paris, 31 mars 2003)

IRESCO. Séminaire du Laboratoire de Sociologie du Changement des Institutions (LSCI-CNRS). Communication de Marie Raveyre : « Identités collectives et formes de PME, éléments d'analyse ». (Paris, mars 2003)

La Lettre de l'IRES - Publication trimestrielle
16, bd du Mont d'Est 93192 NOISY-LE-GRAND CEDEX
Directeur de la publication : Bernard Ibal
Responsable : Maurice Braud
Réalisation : Monique Jacquin
Louyot S.A. - Paris
Dépôt légal : 2ème trimestre 2003 - ISSN n°1145-1394

Chronique Internationale de l'IRES **N° 80 - Janvier 2003**

Italie

La crise de Fiat et l'avenir de l'emploi industriel
Adelheid Hege

Espagne

La politique contractuelle régule-t-elle encore les relations sociales ?
Catherine Vincent

Danemark

L'appel à la main-d'oeuvre étrangère comme instrument de régulation du marché du travail
Christèle Meilland

International

« Mondialisons la solidarité »
Le congrès de la Fédération internationale des transports
Jean-Marie Pernot

Chronique Internationale de l'IRES **N° 81 - Mars 2003**

Etats-Unis : Les effets conjugués des faillites et de la baisse de la Bourse sur les régimes complémentaires de retraite par capitalisation,
Catherine Sauviat

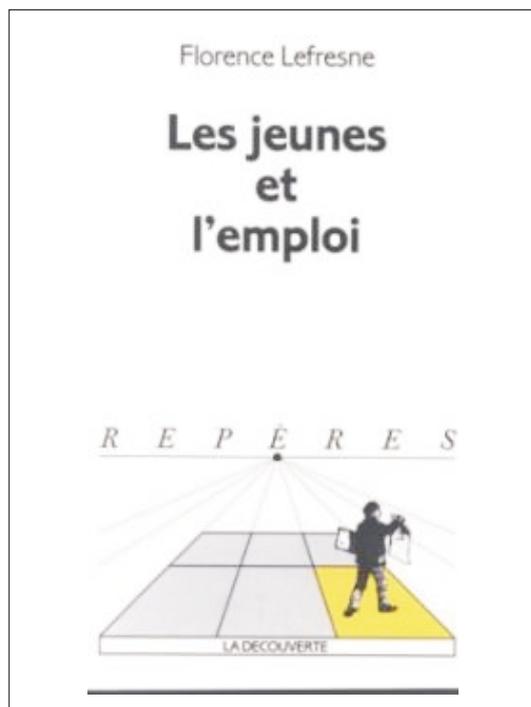
Royaume-Uni : Face-à-face rugueux d'un syndicalisme revigoré avec le New Labour,
Christian Dufour

Allemagne : Des deux côtés de la convention collective : formation des salaires et politiques salariales dans les firmes couvertes ou non par les conventions collectives,
Reinhard Bahn Müller

Allemagne : La réforme du marché du travail et l'échec du pacte pour l'emploi,
Udo Rehfeldt

Danemark : Négociations collectives 2003 : des conventions « à la carte », et de nouveaux droits sociaux,
Carsten Jorgensen

Portugal : La réforme du code du travail
Jean-Marie Pernot



Les jeunes et l'emploi

Que sait-on sur l'insertion professionnelle des jeunes en France et en Europe ? Le chômage des jeunes est-il sous-estimé ? Quels sont les déterminants de l'accès des jeunes à l'emploi ? Le salaire minimum pénalise-t-il l'emploi des jeunes ? Les jeunes sont-ils mal formés ? Quelle est la place des jeunes sur le marché du travail ? Comment les entreprises gèrent-elles les jeunes ? Quels sont les effets de la segmentation du marché du travail sur l'emploi des jeunes ? Pourquoi les salaires des jeunes sont-ils très inférieurs à ceux de leurs aînés ? Pourquoi les trajectoires d'insertion sont-elles aussi diverses ? Jeunes femmes et jeunes hommes sont-ils à égalité devant l'emploi ? Que sait-on de la discrimination à l'embuche qui frappe certains jeunes issus de l'immigration ? En quoi consistent les politiques publiques dans le domaine de l'emploi des jeunes ? Quel est leur bilan ? Que peut-on dire de la stratégie européenne pour l'emploi ?



Chronique Internationale de l'IRES
Numéro spécial
 n° 78 - septembre 2002
Retournement conjoncturel et emploi

Trou d'air, récession ou rupture ? Continuités et inflexions dans les politiques de l'emploi, *Jacques Freyssinet*

Après l'embellie, *Michel Husson*

Les grandes orientations de politique économique et d'emploi : quelles inflexions ?, *Antoine Math*

Les acteurs sociaux européens, l'emploi et la montée du chômage en Europe, *Maurice Braud*

Etats-Unis. « Nouvelle économie » et emploi : fin des illusions, *Yannick Fondeur*

Royaume-Uni. L'emploi en question, *Florence Lefresne*

Irlande. Priorité à la compétitivité ou aux niveaux de vie ? *Pascal Ughetto*

Suède. La persistance d'une politique en faveur du plein emploi, et préparant l'entrée dans l'UEM ? *Annie Jolivet*

Pays-Bas. Menaces sur le « modèle polder », *Marie Wierink*

Autriche. La fin du bon exemple autrichien ? *Christian Dufour*

Allemagne. Une réforme radicale de la politique d'emploi avec consentement syndical, *Udo Rehfeldt*

Italie. Réforme du marché du travail et crise de la concertation sociale, *Adelheid Hege*

Espagne. Vers un nouveau cycle de dérégulation du marché du travail ? *Carole Tuchsirer*

La Revue de l'IRES
Numéro spécial

Mondialisation financière et nouveaux modèles d'entreprise : Quelle place pour le salariat, quels rôles pour les syndicats ?

Enron, la « communauté » et le capital financier
Patrick Roturier, Claude Serfati

Nouveau pouvoir financier et modèle d'entreprise : une source de fragilité systémique
Catherine Sauviat

Les enjeux des régimes de retraite en regard de l'action des syndicats québécois : couverture, sécurité du revenu et gestion des caisses de retraite
Michel Lizée

Quelle représentation pour les salariés actionnaires ?
Antoine Remond

Variations sur la globalisation
Jacky Fayolle

